

1.54 *service des fréquences étalon et des signaux horaires par satellite: Service de radiocommunication* faisant usage de *stations spatiales* situées sur des *satellites* de la Terre pour les mêmes fins que le *service des fréquences étalon et des signaux horaires*.

Ce service peut aussi comprendre les *liaisons de connexion* nécessaires à son exploitation.

1.55 *service de recherche spatiale: Service de radiocommunication* dans lequel on utilise des *engins spatiaux* ou d'autres objets spatiaux aux fins de recherche scientifique ou technique.

1.56 *service d'amateur: Service de radiocommunication* ayant pour objet l'instruction individuelle, l'intercommunication et les études techniques, effectué par des amateurs, c'est-à-dire par des personnes dûment autorisées, s'intéressant à la technique de la radioélectricité à titre uniquement personnel et sans intérêt pécuniaire.

1.57 *service d'amateur par satellite: Service de radiocommunication* faisant usage de *stations spatiales* situées sur des *satellites* de la Terre pour les mêmes fins que le *service d'amateur*.

1.58 *service de radioastronomie: Service* comportant l'utilisation de la *radioastronomie*.